

Paiement des intérêts

Préservez plus de la valeur de votre propriété grâce aux paiements automatiques préautorisés.

Vous pourriez être admissible à effectuer des paiements d'intérêt programmés qui seront prélevés à date fixe directement de votre compte bancaire. Si vous n'avez pas établi de retraits automatiques avant de recevoir les fonds, vous pouvez le faire en tout temps par la suite en nous appelant au 1.866.331.2447. Vous pouvez aussi mettre fin aux paiements automatiques en tout temps.

Pourquoi effectuer des paiements d'intérêt?

- ✓ Vous réduisez le montant total dû à la fin de votre contrat.
- ✓ Vous savez que vos paiements sont fixes. Ils peuvent changer seulement si vous choisissez d'accéder à plus de fonds ou que vous modifiez vos options de taux d'intérêt au cours de l'année. Nous vous aviserons du nouveau montant.
- ✓ Vous savez que vous pouvez cesser à tout moment d'effectuer ces paiements sans affecter votre emprunt.

Quel est le montant des paiements?

Les paiements sont prélevés mensuellement. Nous estimerons le montant des intérêts qui s'accumuleront au cours des 12 prochains mois afin de déterminer le montant du paiement.

Voyez à quel point c'est simple :

Carole (72 ans) et Jean (74 ans) possèdent une propriété de 300 000 \$. Ils ont choisi d'accepter un prêt hypothécaire inversé de 100 000 \$ et ont décidé d'effectuer les paiements mensuels pour rembourser les intérêts.

Avance initiale	100 000 \$
Option de taux d'intérêt	1 an
Taux d'intérêt	5,99 %
Montant des mensualités	507 \$

Pour en savoir plus à propos du paiement des intérêts
communiquez avec le service à la clientèle au 1.866.331.2447

